

ma Vie



Notre Communauté de Communes s'attache à offrir des services aux habitants de nos communes. Nos équipes travaillent quotidiennement pour en renforcer la qualité. Mais certains demeurent encore peu connus. En effet, la CCPMB ne gère pas seulement le transport scolaire, le Facilibus ou le ramassage des ordures ménagères... Nous disposons également d'une pension canine. C'est d'ailleurs la plus ancienne collaboration intercommunale existant à l'échelle du Pays du Mont Blanc. Nous y accueillons votre animal de compagnie à 4 pattes, quelle que soit la durée de son séjour.

Ce nouveau numéro du Ma Vie vous permettra également de connaître une belle opportunité offerte aux jeunes du territoire. Nous leur proposons de vivre une expérience exceptionnelle en participant à un des séjours transfrontaliers. Pour moi, acteur public, il est primordial que la génération future connaisse bien notre territoire.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro du Ma Vie.



Georges MORAND

Président de la Communauté de Communes Pays du Mont Blanc

Actualité

de l'intercommunalité
page 2

Zoom

la Pension canine
du Pays du Mont-Blanc
page 3

Vos services

Séjours transfrontaliers
page 4

Déchets



Que faire de mes huiles alimentaires usagées ?

Il est interdit de déverser des huiles alimentaires usées dans un évier ou dans une poubelle. Répandues dans un évier, les huiles de friture peuvent se figer ou bloquer l'écoulement des eaux. Elles perturbent également le bon fonctionnement des stations d'épuration et peut entraîner des opérations onéreuses de dépollution. Pour les particuliers, une fois l'huile usagée froide reversée dans son emballage d'origine, elle doit être déposée en déchetterie. Quant aux restaurateurs, ils sont dans l'obligation de faire appel à un prestataire de collecte agréé. Ils ont la possibilité de se grouper pour faire un ramassage collectif. En 2015, malgré une baisse du cours de valorisation des déchets, des prestataires agréés proposent encore des ramassages gratuits sur notre territoire.

Une fois récupérée, ces huiles sont recyclées et permettent d'obtenir des lubrifiants industriels, du biodiesel,

du compostage en agriculture...

Informations complémentaires :
CCPMB 04 50 78 12 10
ou du SITOM des Vallées du Mont Blanc 04 50 78 10 48. ■

Graisses de restaurants : comment s'en débarrasser ?

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin de Sallanches (SIABS) par l'intermédiaire de sa station d'épuration, à la possibilité de traiter les graisses provenant des bacs à graisses des restaurants de la région. En 2014, 216 m³ de ces déchets provenant des communes voisines de Combloux, Cordon, Demi-Quartier, Domancy et Sallanches ont ainsi été traitées par la station d'épuration du SIABS.

Les personnes intéressées par cette prestation doivent se rapprocher d'une société de vidangeurs afin de récupérer ces graisses et réaliser le transport jusqu'au site de retraitement.

Tarifs et informations auprès du service administratif
au 04 50 55 36 74. ■



Créateurs d'entreprise

Un soutien à connaître

Logée à la Maison de l'Emploi de Bonneville, « Initiative Faucigny Mont Blanc » est une association qui aide les créateurs et repreneurs d'entreprises s'installant en particulier sur une commune de la CCPMB.

« Initiative Faucigny Mont Blanc » fournit des informations générales sur l'entreprise, un accompagnement individuel dans le montage des projets en offrant notamment une mise en relation avec des spécialistes et des chefs d'entreprises pour partager leur expérience de la création d'activité. Elle propose également une aide au financement, un prêt d'honneur à 0 % sans garantie. Une fois la société en activité, un parrain accompagne et conseille le chef d'entreprise pendant les premières années d'exercice.

« Initiative Faucigny Mont Blanc » a soutenu depuis 1997, 288 entreprises qui ont permis la création de 560 emplois initiaux. Cette aide conforte l'existence des PME et TPE : 81 % des entreprises soutenues sont toujours en activité.

Depuis 2014 la CCPMB soutient « Initiative Faucigny Mont Blanc » à hauteur de 700 € par dossier. Elle confirme sa volonté de favoriser l'initiative de la création d'entreprises, d'activités et d'emplois.

Contact : 04 50 97 30 75.

Permanence à la Maison de l'Emploi de Sallanches sur rendez-vous. ■

À retenir

Sentiers pédestres 4 cartes pour randonner facilement

Pour arpenter tous les sentiers du territoire, rendez-vous dans les offices de tourisme pour vous procurer à 6 € l'une des 4 cartes du Pays du Mont-Blanc. Découvrez au recto, le territoire au 1/50000e et au verso, un secteur détaillé : le « Belvédères du Mont-Blanc », « Passy », le « Val Montjoie » et la « Vallée de Chamonix Mont-Blanc ». Elles sont accompagnées d'un livret détaillant des circuits.

Piscine intercommunale du Fayet (Par Thermal)

Vacances de printemps

Fermeture exceptionnelle pour vidange du bassin, du samedi 11 au dimanche 16 avril.

Transport scolaire Inscription 2015/2016

Du 1^{er} au 15 juillet, de 13h30 à 16h30, la CCPMB vous accueille pour venir déposer le dossier d'inscription.



En image



Du 21 au 23 février, le Pays du Mont Blanc était présent au salon de l'agriculture pour promouvoir nos stations et notre territoire. Une belle initiative qui sera renouvelée !

Ouvert toute l'année, 7 jours sur 7, la pension canine du Pays du Mont Blanc est un service de la Communauté de Communes en plein essor. La qualité de son accueil est reconnue et de nouvelles prestations seront prochainement proposées aux clients.



Questions à ...

Laurence TRAPPIER, Vice-présidente en charge de la commission agriculture, pastoralisme et forêt et Maire de Domancy.

« Je crois que nous répondons à un vrai besoin de nos populations mais aussi des touristes »

Dans votre vice-présidence, vous avez en charge le suivi de la pension canine, ce n'est pas une compétence habituelle pour les intercommunalités.

Effectivement, ma vice-présidence concerne l'agriculture, la forêt et le pastoralisme, mais à ce titre, je suis deux projets atypiques de notre intercommunalité : l'abattoir et la pension canine. J'ai moi-même un chien que j'ai eu l'occasion de confier à l'équipe. C'est donc avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris en charge cette compétence, non seulement parce que je suis sensible à ce sujet mais aussi parce que la pension canine est l'un des tout premiers projets qui a uni nos communes, dès 1978.

C'est vrai ! En 2011, les 14 communes du pays du Mont-Blanc ont inauguré de nouvelles infrastructures. Dites-nous quel bilan faites-vous de ce nouvel équipement.

Les bâtiments de la pension sont très fonctionnels, ils ont l'avantage de permettre d'exercer trois activités : la principale bien sûr, c'est la pension canine, il y a aussi un service de fourrière et un autre pour le dépôt de cadavres animaliers. Chaque service est bien séparé, le tout permet de couvrir des besoins diversifiés.

La pension canine est la pièce maîtresse de ce dispositif. Elle connaît chaque année un succès grandissant qui s'explique en particulier par l'implication très forte du personnel qui exerce son métier avec passion et dévouement, tout en étant des experts bien formés.

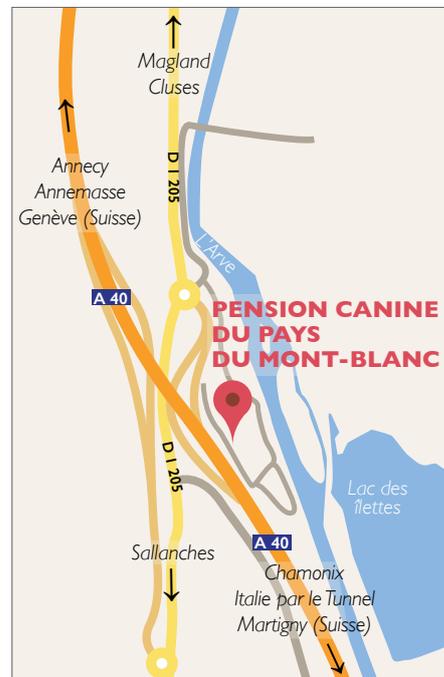
Je crois que nous répondons à un vrai besoin de nos populations, mais aussi des touristes. Il est d'ailleurs étonnant de voir que notre pension a un succès qui va au-delà de nos communes puisque des clients réguliers viennent de tout le département, voire de Genève. C'est le signe que les propriétaires de chiens sont prêts

à faire des kilomètres pour choisir notre établissement.

Comment voyez-vous le développement de la pension pour les prochaines années ?

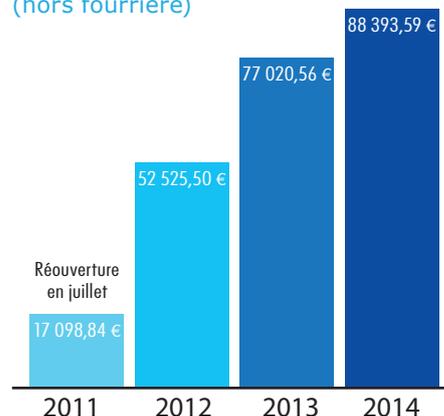
Il faut savoir que malgré la forte augmentation de la fréquentation, le budget n'est pas encore équilibré commercialement. Pour accélérer les choses, j'ai conduit un travail avec l'équipe du Chenil et les services de la CCPMB. Nous avons élaboré une stratégie pour améliorer encore la satisfaction des usagers et accélérer la rentabilité du service. Lors de la dernière commission réunissant les deux communautés de communes (la nôtre et celle de la Vallée de Chamonix), nous avons proposé les premières actions qui se mettront en place rapidement. Il s'agit de renforcer notre communication, de proposer une grille tarifaire qui reste attractive au regard des prix pratiqués dans le département et d'offrir une gamme de services plus complète pour les clients de la pension, comme le lavage du chien en fin de séjour ou la possibilité de faire des parcours de santé aux chiens, domaine dans lequel notre équipe a des qualifications spécifiques.

J'ai confiance dans ce plan d'actions et je pense que le succès de notre pension canine va aller encore en grandissant.



À savoir

Chiffre d'affaires de la Pension Canine (hors fourrière)



Pensez-y

Réservez pour vos vacances estivales

Habitants ou visiteurs, pensez à réserver dès maintenant une place pour votre compagnon canin à la Pension du Pays du Mont Blanc. Confiez le sans inquiétude et quelle que soit la longueur de votre séjour (weekend, semaine...) Informations pratiques et détaillées sur www.chenil-mont-blanc.com ou au **04 50 47 17 41**.

Des séjours estivaux pour les jeunes du Pays du Mont Blanc

Pensez dès maintenant aux vacances de vos ados ! Arpenter les sentiers mythiques du Tour du Mont Blanc, dormir en refuges, rencontrer des professionnels de la montagne aux côtés de jeunes italiens et suisses... tout un programme pour les séjours pédagogiques transfrontaliers proposés par la CCPMB et ses partenaires.



La variété des paysages du territoire du Mont-Blanc partagé avec des professionnels de la montagne.

« Malgré un temps pas toujours ensoleillé (...) [nos jeunes] sont revenus avec de merveilleux souvenirs et tellement de choses à nous raconter (...), une ambiance très chaleureuse et très conviviale tout était parfait (...) », nous ont rapporté des parents de jeunes qui ont participé à l'édition 2014. Tous les témoignages reçus ont un point commun, ils montrent combien les jeunes ont vécu une expérience unique qui les a ouverts au monde et à leur environnement.

« Face au succès rencontré par nos séjours, nous avons décidé de renouveler cette belle action en 2015. Elle permet à nos jeunes de mieux comprendre leur environnement, de traverser les frontières et d'apprendre à partager avec leurs voisins suisses et italiens. Derrière ces 5 jours de randonnée, nous souhaitons leur donner quelques clés pour maîtriser les enjeux du futur », commente Étienne Jacquet, Vice-Président de la CCPMB en charge de la commission environnement et maire des Contamines-Montjoie.

Chaque été, la CCPMB, la Com'Com de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, le Canton du Valais et la Région Vallée d'Aoste proposent à des jeunes âgés de 12 à 15 ans et habitant sur le territoire de participer à l'un des 3 séjours transfrontaliers autour du Mont Blanc. Chaque groupe est composé de 4 français, 4 italiens et 4 suisses.

12 jeunes à la découverte du Tour du Mont Blanc

Encadré par un accompagnateur en montagne, chaque séjour suit un circuit différent. Non seulement les jeunes découvrent des paysages hors du commun, mais rencontrent également des professionnels de la montagne (gardien de refuge, alpagiste, glaciologue...) qui partagent avec eux leurs connaissances et leur passion pour le territoire.

Une expérience exceptionnelle pour connaître et vivre notre patrimoine montagnard, à l'échelle internationale. ■

A retenir :

Modalités et dossier de candidature de participation à l'un des trois séjours pédagogiques autour du Mont Blanc :

- Dates de départ depuis l'un des 3 pays : le 12 juillet, le 19 juillet et le 26 juillet.
 - Durée : 5 jours.
 - Activité : randonnée découverte
 - Coût : les séjours pédagogiques sont fortement subventionnés par la CCPMB, seul 150 euros restent à la charge des familles.
 - Nombre de places CCPMB : 8 participants résidents dans l'une des 10 communes.
 - Candidature : les jeunes souhaitant participer sont invités à rédiger une lettre de motivation personnelle, à transmettre avec leurs coordonnées complètes à f.amelot@ccpmb.fr avant le 7 juin.
- Renseignements : par mail ou par téléphone au 04 50 58 32 13